

# Étude de possession d'appareils électro : les chiffres les plus importants

## 1. À propos de l'étude de possession

L'étude de possession est une étude réalisée tous les deux ans par iVox pour l'asbl Recupel et se penche entre autres sur le nombre d'appareils électro qu'une famille belge possède chez elle.

Un sondage en ligne a été effectué et une enquête de terrain entre le 25 juillet 2024 et le 7 août 2024.

L'étude est représentative en termes de genre, d'âge, de diplôme et de région et comprend 2500 personnes interrogées.

## 2. Possession

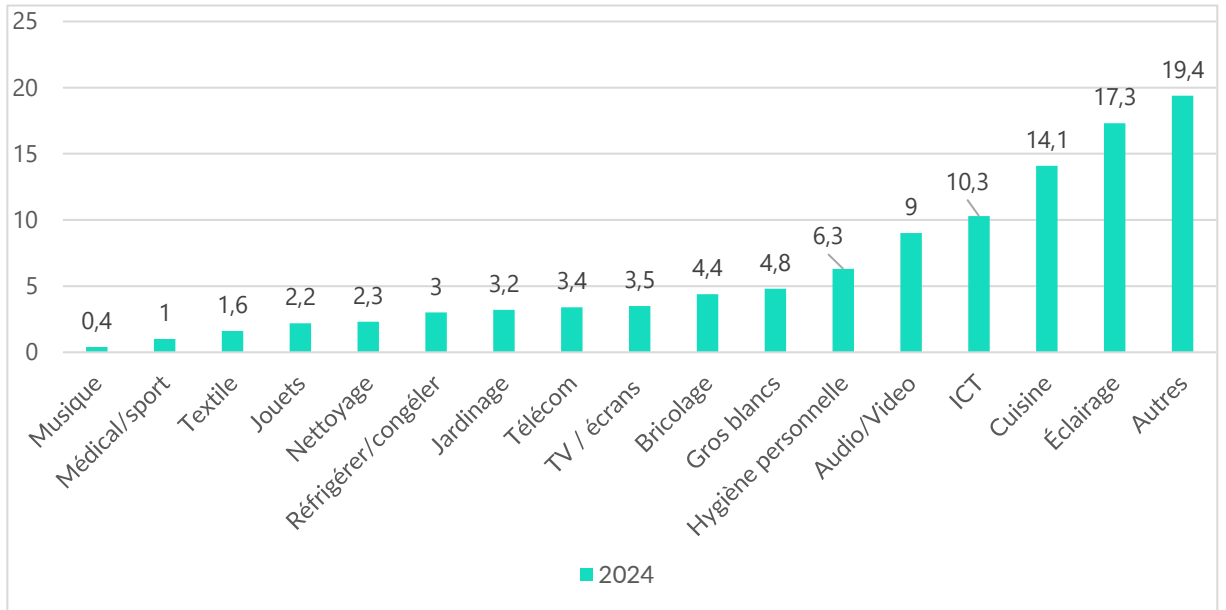
Nombre d'appareils en Belgique et par région (exprimé en millions de pièces)

2024	Nombre d'appareils Possession
Belgique	549,1
Flandre	348,5
Wallonie	155,9
Bruxelles	46,1

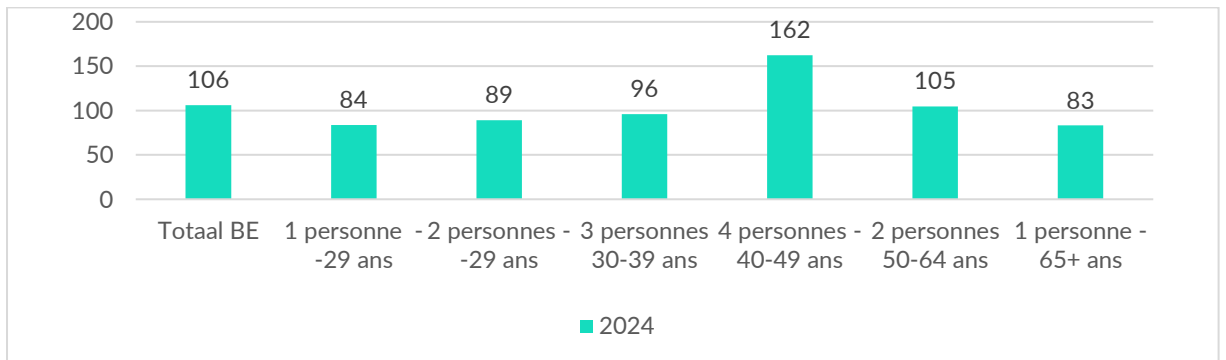
Nombre d'appareils possédés par foyer et par type de logement (exprimé en pièces)

2024	Belgique	Maison	Appartement / Studio
Nombre moyen d'appareils	106	121	69
Nombre moyen d'appareils utilisés	95	107	63
Nombre moyen d'appareils inutilisés	12	14	6

### Catégories d'appareils possédés par foyer (exprimé en nombre de pièces par foyer)



### Nombre d'appareils possédés en fonction de l'âge et de la composition du ménage (exprimé en pièces)



### 3. Appareils non utilisés

Nombre d'appareils non utilisés (qui fonctionnent et qui ne fonctionnent plus)

55 millions

Top 10 des appareils qui ne sont plus utilisés (exprimés en millions)

Appareil	Nombre (exprimés en millions)
Multiprise	2,5
Lumière d'ambiance (par ex. illuminations de Noël)	2,4
Lampe de poche/éclairage vélo	2,2
Cadre photos digital	1,9
Jouet électronique	1,7
Luminaire (lampadaire, lampe de bureau...)	1,7
Smartphone / gsm	1,6
Rallonge électrique	1,4
Casque audio/oreillettes	1,3
Calculatrice/lecteur de carte à puce (banque en ligne)	1,2

Les principales raisons pour lesquelles les appareils qui fonctionnent encore ne sont pas collectés

Raison	Pourcentage
Je m'attends à les utiliser dans un futur proche.	57%
Je vais le donner ou le vendre.	13%
Valeur sentimentale	12%
Autre (ex. Louer)	11%
Cela pourrait avoir de la valeur plus tard, et donc peut être je peux bien le vendre.	6%

## Raisons principales pour lesquelles les appareils cassés ne sont pas collectés

Raison	Pourcentage
Il n'y a pas d'incitation à le faire.	19%
Ils peuvent être facilement réparés et être utilisés de nouveau.	15%
C'est trop compliqué.	13%
Je ne sais pas où les appareils électro peuvent être recyclés.	12%
Valeur sentimentale	11%
Je le garde pour les pièces détachées au cas où mon appareil actuel tomberait en panne.	9%
Je ne savais pas que les appareils électro cassés pouvaient être recyclés.	8%
Je m'inquiète de la sécurité des données et de ce qui peut arriver à mes données personnelles.	7%

### 4. Quelques éléments marquants

**66%**

2 Belges sur 3 indiquent qu'ils ont déjà eu un appareil électro qui fonctionnait encore mais qu'ils n'utilisaient plus.

**64%**

Plus de 3 Belges sur 5 indiquent qu'ils n'ont rien fait d'un appareil qu'ils n'utilisaient plus mais fonctionnait encore.

**13,7%**

13,7% des personnes interrogées indiquent qu'ils ont jeté leur appareil électro avec les déchets ménagers. Cela nuit à l'environnement et conduit à ce que des matières premières qui ont encore de la valeur ne peuvent pas être recyclées.

# À propos de Recupel

## 1. Qui est Recupel

Recupel est l'asbl qui est responsable en Belgique de la collecte et du traitement des appareils électr(on)iques. En stimulant la réparation et le réemploi et en organisant le recyclage, l'asbl veut aider à réduire la consommation de matières premières et d'énergie.

Recupel finance ses activités avec la cotisation Recupel. Les producteurs et les importateurs d'appareils électro paient cette cotisation à Recupel. Le consommateur retrouve cette cotisation Recupel sur sa facture de manière transparente lors de l'achat d'un appareil électro.

Avec cette cotisation Recupel, l'asbl organise :

- La collecte des appareils électro et des lampes
- Le transport, le tri et le recyclage des appareils électro et des lampes
- Le soutien aux ressourceries dans leurs activités de réparation et de réemploi
- Les campagnes de sensibilisation
- Le rapportage

## 2. Le réseau de collecte de Recupel

### 544 parcs de recyclage

Les parcs de recyclage sont une pièce charnière de l'économie circulaire. En Belgique, il y en a 544 en tout. On peut y déposer petits et grands électro.



### 11.728 points de collecte



Les magasins qui vendent des appareils électr(on)iques ont l'obligation légale de reprendre des appareils similaires de leurs clients pour permettre leur traitement. Pour cela, ils peuvent demander à être enregistrés comme point de collecte. On trouve 11.728 points de collecte à travers toute la Belgique en 2023. 2 660 magasins ont également un point Recupel. Il s'agit d'un container pratique pour rapporter les petits électro et les lampes.

## 41 centres de réemploi

En 2023 Recupel a travaillé avec 26 centres de réemploi en Flandre et 15 membres de Ressources à Bruxelles et en Wallonie. Ceux-ci réparent les appareils usagés en cas de besoin et les préparent pour les vendre dans une ressourcerie.



## 89 chartristes



Les entreprises peuvent rapporter directement les appareils usagés à l'un de nos chartristes pour qu'ils soient traités de manière appropriée. Recupel dispose d'un réseau de 89 chartristes, dont 75 chartristes pour le transport et 14 chartristes pour le traitement.

## Recupel Pick-Up pour les entreprises

Les entreprises qui ont des déchets électro domestiques (par exemple, machines à café, imprimantes, ordinateurs portables, ...) peuvent demander un enlèvement gratuit sur place à travers le service Pick Up de Recupel.